

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 Juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un juin, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Pré Neuf, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 Juin 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Emmanuelle CHAUVIN, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Jean-Luc PINGUET, Didier FERRE, Ludmila HEURION, Jocelyne GROLLIER, Anna SCHEENAERTS, Sonia TEILLET, , Mickaël MICHON, Nicole MARANDEL, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Carole GUERMEUR, Jean-Luc HOTTOT,

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Marie-Laure BOSSARD (Pouvoir donné à Sonia TEILLET), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Carole GUERMEUR)

Etaient absents : Jean-Claude METAIS

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 Mai 2021

- | | |
|---|---------------------|
| 1 – Espace santé : Validation du marché de travaux | <i>Délibération</i> |
| 2 – Accueil d'une classe de l'institut Médico-Educatif au sein de l'école des Salines à partir de la rentrée 2021 : Proposition de convention | <i>Délibération</i> |
| 3 – Mise à disposition d'une façade pour la réalisation d'une fresque dans le bourg | <i>Délibération</i> |
| 4 – Mise en vente d'une structure de jeux : proposition de tarif | <i>Délibération</i> |
| 5 – Mercredis de l'été : mise à jour de la programmation et du budget prévisionnel | <i>Délibération</i> |
| 6 – Déclarations d'Intention d'Aliéner : présentation | |
| 7 – Questions diverses | |

En préalable, M. le Maire indique au conseil municipal que le point 1 fait l'objet d'une négociation et sera proposé au conseil municipal lors du prochain conseil municipal du 06 juillet 2021.

Quant au point 4, il est retiré totalement de l'ordre du jour

2 Ecole des Salines : Convention pour l'accueil d'une classe de l'Institut Médico-Educatif (IME) au sein de l'école

M. le Maire et Mme Véronique Maffrey, Adjointe en charge des Affaires Enfance/Jeunesse rappellent que l'école des Salines travaille depuis plusieurs années en décloisonnement sur certaines activités avec des élèves de l'IME. L'école a ainsi été sollicitée pour accueillir tout au long de l'année une classe de 6 élèves. Cet accueil serait opérationnel dès la rentrée 2021.

L'IME participera aux frais engendrés (eau, chauffage, ménage) au prorata des surfaces utilisées et du temps de présence. Le groupe fera sa rentrée une semaine avant la rentrée scolaire officielle et sera présent au sein de l'école une semaine à chaque petite vacance scolaire.

Le conseil municipal valide ce projet à l'UNANIMITE

3 - Rue Richelieu : Modification des conditions de l'acte

M. le Maire rappelle que le conseil municipal du 12 octobre 2020 a validé le projet de mise à disposition de la façade donnant Rue Richelieu afin d'y réaliser une fresque en contrepartie de la cession par la commune de 29 m² de terrain. Dans le prolongement des différents échanges préalables à l'acte notarié Il est proposé au conseil municipal de ramener cette-les à disposition à une durée de 10 ans

Le conseil municipal valide cette modification à l'UNANIMITE

5 - Mercredis de l'été

M. le Maire et Mme Emmanuelle Chauvin, Adjointe en charge de l'organisation des « Mercredis de l'été » exposent que le Théâtre initialement prévu le 4 Août ne pourra pas honorer cette date. Il est proposé au conseil municipal de remplacer cette prestation par celle du groupe « Tricot Combo ». Le budget se trouve également modifié comme présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de spectacle	19 003,18	MAIRIE L'ILE D'OLONNE	21 903,18
		MUTUELLES DE POITIERS	300,00
Spectacle enfants 7/07 - yellow sun machine	2 423,90		
Cachet	1100,00		
technique	1 227,90		
repas artistes + techniciens + orga x 8	98,00		
Concert 14/07-strollad	5 522,38		
cachets	2 500,00		
technique	2 854,38		
repas artistes + techniciens + orga x 14	168,00		
Les marais en musique 21/07	100,00		
Marchés 28/07 11/08	834,00		
Force 5	350,00		
La vie d'ici (cachet+technique)	400,00		
sandwichs x 14	84,00		
spectacle 4/08 Tricot Combo	3 498,90		
cachet	1 500,00		
technique	1 890,90		
repas artistes + techniciens + orga x 9	108,00		
Concert rock 18/08 cactus riders	6 624,00		
Cachet cactus riders	1 950,00		
technique	2 894,00		
hébergements x 4	160,00		
repas artistes + techniciens + orga x 10	120,00		
scène ?	1 500,00		
Achat collations artistes	200,00 €		
COMMUNICATION	2 000,00		
SACEM	1 000,00		
TOTAL	22 203,18 €	TOTAL	22 203,18 €

Le conseil municipal valide cette nouvelle programmation et le budget correspondant à l'UNANIMITE

6 - DIA

M. le Maire informe le conseil municipal avoir renoncé aux préemptions suivantes

- AH 323 et 375 : Terrain– 21 Rue des Ridelles
- AL 364p : Terrain– 8 Rue de la Burelière
- AH 95 : Terrain + Habitation– 21 Rue de la Vertonne
- AP 128 : Habitation + Terrain– 16 Rue des Vanneaux
- AC 381 : Terrain – 32 Bis Rue des Aubépines

7 - Questions diverses

- M. Thierry Monnereau : Les travaux de la place de gaulle devraient se terminer avec une petite semaine de décalage donc autour du 12 juillet prochain.
- M. le Maire confirme au conseil municipal la préemption du terrain en face de la Salorge qui permettra la création de stationnements en lien direct avec le futur Espace santé ainsi que le pôle commercial dans l'ancienne maison Redais. Sa superficie permet également d'envisager peut-être d'autres projets au sein du bourg
- M. Michel Mandret rappelle que l'Ironman se déroulera le 4 juillet prochain et la commune sera concernée par le passage des cyclistes entre 7h et 10h du matin. Il manque encore quelques bénévoles
- Mme Sonia Teillet interroge sur la présence des élus lors des assemblées générales des associations sportives et plus particulièrement celle du foot qui vient de se dérouler. M. Le Maire confirme que Jean-Luc Hottot était présent. Mme Teillet demande également si les associations sportives étaient informées de la transformation du terrain de tennis extérieur en City Stade.
M. le Maire confirme que le club de tennis a été reçu puis que l'ensemble des informations leur ont été communiquées et confirmées par courrier.
Enfin, Mme Teillet sollicite la communication en amont des dates de conseils municipaux ce qui est confirmé par M. le Maire
- Mme Annemieke Schaeneerts interroge sur les suites données au dossier d'Orange et des antennes relais. M. le Maire rappelle Orange a refusé de signer la charte proposée par la commune et que le dossier juridique suit son cours pour l'ensemble des opérateurs
- M. Mickaël Michon rappelle suivre l'avancée du dossier du PLUi à la fois en tant qu' élu et en tant qu'exploitant agricole.